

Communiqué de presse

Bourg-en-Bresse, le 14/04/2021

La CCI de l'Ain accompagne les commerces et entreprises touristiques dans leur transformation numérique

Les conseillers de la CCI de l'Ain accompagnent au quotidien les commerçants et gérants d'entreprises touristiques et ce durant toutes les étapes de la vie de leur entreprise.



Diagnostic gratuit pour faire le point sur son utilisation du numérique, accompagnements dans la refonte d'un site internet ou d'un projet de vente en ligne, conseils pour développer sa visibilité sur les réseaux sociaux..., les accompagnements de la CCI de l'Ain sont nombreux et adaptés à la situation de chaque entreprise.

Se développer grâce au numérique

Accentué par la crise COVID19, le numérique est devenu incontournable pour le développement de l'activité des commerces, restaurants, cafés, hôtels... Dans ce contexte, ces acteurs économiques ont majoritairement su rebondir et faire preuve de résilience.

Marqueur de cette accélération de la numérisation pendant la crise sanitaire, le nombre de sites en .fr a progressé de 7% en 2020.

L'accompagnement de la CCI de l'Ain

Afin de soutenir cette transformation, la CCI de l'Ain propose plusieurs types d'accompagnements qui permettent de répondre aux besoins de ces structures. Des ateliers d'information réguliers comme les « lundis du numérique » permettent de définir un projet et de s'informer sur ce secteur en constante évolution.

La Chambre propose également différents accompagnements individuels afin d'affiner les besoins de ces entreprises. C'est le cas notamment des diagnostics numériques appelés « Digipilotes ». Souvent point de départ d'un accompagnement numérique, ce diagnostic permet de réaliser le bilan de la présence en ligne de la structure, de dresser un état des lieux de son usage du numérique et d'élaborer un plan d'actions suivi dans le temps.

Au premier trimestre 2021, 49 diagnostics numériques Digipilote ont été réalisés sur le département de l'Ain.

Murielle Cugno, gérante de HoMudane Concept Store à Bourg en Bresse, témoigne :

« Concernant l'accompagnement de la CCI, tout a démarré avec la crise COVID19. Dès le début du confinement, nous recevions quotidiennement un fil info qui répertoriait toutes les mesures d'accompagnement existantes, ainsi que les coordonnées de la CCI. J'ai donc contacté un conseiller pour prendre connaissance des aides et accompagnements dont je pouvais bénéficier. Puis au fil de nos échanges, nous avons évoqué le sujet de mon site internet « vitrine » et l'opportunité de développer un site de vente en ligne. L'accompagnement numérique était lancé. »

Concernant la démarche, elle ajoute : *« J'ai beaucoup apprécié l'approche avec laquelle le conseiller a abordé le sujet et m'a orienté vers cette réflexion. Il m'a tout de suite demandé : « quel est l'idéal pour votre site Internet ? ». L'objectif en vue, nous avons donc pu construire ensemble le chemin pour y parvenir. »*

Jennifer Fichetti, restauratrice et gérante de l'Auberge du Grand Thur à Izieu, relate sa problématique : « *J'ai un site Internet qui fonctionne depuis maintenant 10 ans. Récemment, en voulant me connecter pour mettre à jour les menus du restaurant, je me suis rendu compte qu'il était hors service. L'hébergeur en charge de mon site avait tout simplement cessé son activité sans en informer ses clients* ».

Après une prise de contact avec la CCI, un conseiller entreprend alors un diagnostic de sa situation numérique. Elle précise : « *très réactif, il m'a rapidement proposé un rendez-vous pour trouver des solutions pour mon site. Je m'y connais très bien en cuisine et en gestion, mais en site Internet, j'avais besoin d'être accompagnée !* »

En 2021, la CCI de l'Ain est plus que jamais aux côtés de ces entrepreneurs pour accélérer leur transformation numérique qui peut constituer un véritable levier de développement économique.

Contact presse : Franck BARROCAS – T. 06 25 71 88 14 – f.barrocas@ain.cci.fr

